

## CONCOURS SAKURA 2020

Le Syndicat des Bordeaux vous propose de participer à la nouvelle édition du concours japonais Sakura, dont ce sera la 7<sup>ème</sup> édition en 2020.

Cette dégustation, qui vous permet de soumettre vos vins à un panel de femmes dégustatrices (toutes sommelières certifiées par la JSA, « Japan Sommelier Association ») rassemble de plus en plus de participants : en 2019, 500 juges ont dégusté 4326 vins en provenance de 34 pays.

Peuvent être présentés des vins déjà sur le marché ou des vins non encore distribués sous les AOC : Crémant de Bordeaux, Bordeaux blanc et Bordeaux Supérieur blanc, Bordeaux rosé, claret, Bordeaux rouge & Bordeaux Supérieur rouge. Vous pouvez choisir le millésime que vous souhaitez présenter.

### Quelques infos sur le marché japonais :

- Des importations facilitées grâce à l'accord APE : ***suppression des droits de douanes depuis janvier 2019 !***
- De nouvelles tendances de consommation, de nouvelles perspectives pour les vins français.
- 6ème destination export (en valeur) pour les vins français représentant 517 M EUR en 2018.
- La France : 1er fournisseur en valeur avec 55 % de part de marché et 2ème fournisseur en volume (derrière le Chili).

### Le planning :

1. Inscription des vins du 01 octobre au 30 novembre sur le site du concours :

<http://www.sakuraaward.com/en/entryform/entry>

2. Réception des échantillons et envoi au Japon ;
3. Dégustation au Japon les 28 et 29 janvier ;
4. Annonce des résultats le 14 février 2020 ;
5. Cérémonie avec officialisation des vins médaillés lors du salon Foodex 2020 à Tokyo.

## Documents utiles :

- Plus d'infos sur le concours : [2020pamphlet\_en]
- Aide à l'inscription : tuto en français [SAK20-ei-French] et en anglais [SAK20-ei-English].

## Frais de participation :

Les frais d'inscription des vins sont à votre charge : environ 170EUR par vin ; réduction de 5% pour les inscriptions avant le 31 octobre. Plus de détails dans les documents ci-dessus.

*Le Syndicat prendra en charge les frais d'expéditions au Japon.*

## Pour confirmer votre inscription :

- Inscrire vos vins en ligne sur le site, régler vos frais d'inscription et renvoyer par email votre confirmation de participation à [marine.martin@planete-bordeaux.fr](mailto:marine.martin@planete-bordeaux.fr) avant le 30 novembre.
- Dépôt des échantillons : merci de déposer au Syndicat 3 bouteilles (vins sous CRD) par vin inscrit avant le 29 novembre. Mentionner sur le carton : « Sakura 2020 ». Pour rappel, horaires de dépôts des échantillons : 9h à 12h30 et 14h à 18h30. Les bouteilles déposées sans précision, ou en dehors des dates de réception, seront refusées.

Je vous ferai parvenir plus d'informations pour la préparation de l'envoi dès confirmation de votre inscription.

Je reste à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement,



Marine MARTIN  
Chargée de Communication

**BORDEAUX** | B  
BORDEAUX SUPERIEUR  
planete-bordeaux.fr  
**PLANETE BORDEAUX**

Tél. Communication : 05.57.97.19.24

1 route de Pasquina - 33750 BEYCHAC ET CAILLAU

[www.planete-bordeaux.fr](http://www.planete-bordeaux.fr)